



Association Neuchâteloise de Football

Commission Technique féminine
Case postale 141
2208 Les Hauts-Geneveys

Les Hauts-Geneveys, le 5. août 2011

DEROGATIONS

Joueuses nées en 1997

Procédure à suivre pour une demande de dérogation :

1. **Demande motivée du club** : Envoyer une demande officielle à l'ANF à l'att. de Sophie Sillère
2. **Visionnement de la joueuse en match** : par la responsable technique du football féminin de l'ANF
3. Si préavis technique favorable, fournir les pièces suivantes :
 - **Un certificat médical** pour la pratique du football avec des adultes
 - **Une autorisation parentale** pour la pratique du football avec des adultes
4. Après préavis positif de l'ANF, le dossier est **envoyé à l'ASF pour accord final.**